

A nouveau des suppressions massives de postes dans le second degré ?

4 minutes

Selon Le Parisien, l'Education nationale devrait connaître une très légère baisse (-0.1%) du nombre total de ses postes en 2020, alors que l'Etat perdrait 2593 postes. Mais ce quasi maintien des postes intervient alors que de nouveaux dédoublements et des réductions des effectifs par classe sont attendus dans le premier degré. Pour la troisième année consécutive, le second degré devrait perdre des postes alors que le nombre d'élèves augmentera et qu'il faut appliquer la réforme des lycées en terminale.

La sécurité avant l'éducation



Selon les informations du Parisien, 2593 postes seront supprimés dans les ministères en 2020. L'Education nationale avec 1 027 391 postes perd 0.1% de ses postes. C'est évidemment peu mais c'est symboliquement fort : l'Education nationale n'est pas préservée des économies budgétaires.

Les ministères qui sont sacrifiés en 2020 seront la Santé (-6%), l'écologie, les Comptes publics et l'Economie (-5%), le sport (-4%), les affaires étrangères (-3%). Ce sont les mêmes ministères qui gagnent des emplois : armée, Intérieur (+1.5%), Justice (+4.5%), le pôle sécuritaire.

Un milliard déjà dépensé

Revenons à l'Education nationale. En juillet nous avons pu annoncer que le budget de l'éducation nationale augmenterait de 1

milliard, passant de 51.7 à 52.7 milliards en 2020. Cette hausse de 2% a été présentée par le ministre comme un effort important. Mais elle se situe dans la moyenne de l'augmentation des budgets des ministères.

Surtout elle ne laissait pas de marge importante au ministre. La hausse automatique des salaires par l'évolution des carrières va coûter environ 400 millions. La prime Rep+ une centaine de millions. Le SNU prendra 100 millions également. La prise en charge des AESH sur le budget Education nationale devrait représenter au moins 200 millions. Le reliquat, d'après le ministre, correspond à la hausse salariale héritée des mesures PPCR (300 millions), décision prise sous F Hollande.

Les postes créés à l'école financés par le second degré

Il y a pourtant un dernier élément à prendre en compte. Le 25 avril, E Macron a annoncé le passage à 24 élèves par classe pour toutes les classes de la GS de maternelle au Ce1 et le dédoublement des GS de l'éducation prioritaire. Cela représente 10 000 postes.

Comme cette évolution doit se faire jusqu'en 2022, il faut ajouter 3 300 emplois par an dans le premier degré. Cela aurait représenté un effort de 200 millions.

On sait maintenant que JM Blanquer ne pourra créer de postes dans le premier degré qu'en en retirant dans le second. C'est déjà de cette façon qu'il a financé en 2018 et 2019 les postes nécessaires aux dédoublements des Cp et CE1 de l'éducation prioritaire.

Rentrée difficile en 2020

On peut donc déjà prévoir un nouveau tour de vis dans le second degré avec la suppression de 2 à 3000 postes. Or , si les effectifs élèves doivent diminuer de 54 000 enfants dans le premier degré à la rentrée 2020, ce sont 28 000 jeunes de plus qui entreront dans le second degré. JM Blanquer devra aussi appliquer la réforme des lycées en terminale.

L'An II de la réforme du lycée devrait s'accompagner de nouvelles suppressions d'emploi , la rendant d'autant plus difficile. Quant aux collèges ils devraient vivre une nouvelle année difficile avec des classes encore plus chargées.

François Jarraud

[Le Parisien](#)

[Sur le budget 2020](#)

[Prévisions effectifs du 2d degré](#)